

Désignation commerciale: SimpleGreen DEGFOAMER FNH Antifoam for all SG-cleaning products
Fabricant / Fournisseur: Simple Green Europe, Immeuble ORIX, 16 Avenue Jean Jaures, 94600-Choisy-Le-Roi, France
Téléphone : +33 1 48 90 6699, **Date de délivrance:** 10.09.2010 **Remplacent la fiche du:** —

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5.1 **Moyens d'extinction recommandés :** Utiliser un produit chimique sec, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse d'alcool.
- 5.2 **Moyens d'extinction contre-indiqués par raison de sécurité:** Aucun(e).
- 5.3 **Dangers particuliers par substance, les produits d'incendie, les gazes résultants :**
 En cas d'incendie, il peut se former oxydes de carbone.
- 5.4 **Equipement de protection spécial :**
 Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).
 Porter un vêtement de protection complet.
- 5.5 **Autres recommandations :** Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
 En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- 6.1 **Précautions individuelles:**
 Voyez No. 8.3 Equipement de protection personnel.
 Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.
- 6.2 **Précautions pour la protection de l'environnement: et méthodes de nettoyage.:**
 Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
 Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
- 6.3 **Autres recommandations :** Aucun(e).

7 MANIPULATION ET STOCKAGE (Pour prescriptions nationales voyez No. 15.2)

- 7.1 **Manipulation**
- 7.1.1 **Indications pour l'utilisation en toute sûreté :**
 Conserver le récipient bien fermé. Assurer une ventilation adéquate.
- 7.1.2 **Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:**
 Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
- 7.2 **Stockage**
- 7.2.1 **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:**
 Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants.
 Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans le conteneur original.
 Éviter la pénétration dans le sous-sol. Stocker dans un bac de rétention.
- 7.2.2 **Indications concernant les stockages en commun:**
 Ne pas entreposer avec oxydants.
- 7.2.3 **Données complémentaires concernant les conditions de stockage :**
 Aucun(e).
- 7.3 **Utilisation(s) particulière(s):**
 d.n.d.

8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1 **Valeurs limites d'exposition:**
- | | |
|-------------------|-----------------------------|
| Composants | Valeurs admissible : |
|-------------------|-----------------------------|
- 8.2 **Contrôle de l'exposition**
- 8.2.1 **Contrôle de l'exposition professionnelle:**
 Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
 Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- 8.2.1a **Protection respiratoire :** Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.
 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.
 Appareil respiratoire avec filtre A.
- 8.2.1b **Protection des mains :** Gants imperméables en caoutchouc butyle (Temps de pénétration > 4h)
- 8.2.1c **Protection des yeux :** Lunettes de sécurité
- 8.2.1d **Protection corporelle :** Non.
- 8.2.1e **Autres données :** Tenir compte de limite de porter de l'équipement de protection.
- 8.2.2 **Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement:** d.n.d.

Désignation commerciale: SimpleGreen DEGFOAMER FNH Antifoam for all SG-cleaning products

Fabricant / Fournisseur: Simple Green Europe, Immeuble ORIX, 16 Avenue Jean Jaures, 94600-Choisy-Le-Roi, France

Téléphone : +33 1 48 90 6699, **Date de délivrance:** 10.09.2010 **Remplacent la fiche du:** —**9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations générales**9.1.1 **Etat physique:** liquide 9.1.2 **Couleur :** jaune, clair 9.1.3 **Odeur :** caractéristique**9.2 Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

9.2.1 Valeur du pH, pur: n.a., Valeur du pH, solution aqueuse à 1% : n.a.

9.2.2 Point / gamme d'ébullition (°C) : 242 - 275, Point / gamme de fusion (°C) : n.a.

9.2.3 Point d'éclair (°C) : 102°C, en coupe fermé

9.2.4 Inflammabilité (CEE A10 / A13) : Non.

9.2.5 Température d'inflammation (°C) : > 200

9.2.6 Auto-inflammation (CEE A16) : Non.

9.2.7 Propriétés oxydatives: Non.

9.2.8 Danger d'explosion: Non.

9.2.9 Limites d'explosion (Vol.%) inférieure: n.a., supérieure : n.a.

9.2.10 Pression de vapeur : d.n.d.

9.2.11 Densité (g / ml) : 0,785

9.2.12 Solubilité (dans l'eau) : non miscible

9.2.13 Coefficient de partage n-Octanol/l'eau : d.n.d.

9.2.14 Viscosité : 70 - 100 mPa*s

9.2.15 Têt de séparation de solvant : d.n.d.

9.2.16 Teneur de solvant (m.%) : 80 - 90

9.3 Autres informations

9.3.1 Décomposition thermique (°C) : d.n.d.

9.3.2 Densité de vapeur (l'air = 1) : d.n.d.

9.3.3 Vitesse d'évaporation : d.n.d.

10 STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Conditions à éviter :**

Chaleur, flammes et étincelles.

10.2 Matières à éviter:

Oxydants forts.

10.3 Produits de décomposition dangereux :

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.4 Données complémentaires:

Aucun(e).

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Recherches toxicologiques :****11.1.1 Toxicité aiguë :**Inhalation, CL₅₀ Rat, (mg / l / 4h) : d.n.d.Ingestion, DL₅₀ Rat, (mg / kg) : > 2000Contact avec la peau, DL₅₀ Rat, (mg / kg) : > 2000

Irritation / Corrosivité (sur la peau / les yeux) : Faible

Sensibilisation : Aucun(e).

11.1.2 Toxicité sub aiguë / chronique :

Cancérogenèse : Aucun(e).

Mutagenèse : d.n.d.

Tératogenèse : d.n.d.

Effet narcotique : Non.

11.2 Expériences de la pratique**11.2.1 Observations pertinentes pour la classification :**

Aucun(e).

11.2.2 Autres observations :

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

11.3 Remarques générales :

La classification de la composition a été faite par la méthode conventionnelle (Calcul selon règlement CEE).

